

SEANCE DU 13 octobre 2023

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	12

L'an deux mille vingt-trois, le 13 octobre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe	SVEC Jean	THILL Céline
MENEGHIN Gaël	BRUN Jérôme	VALANCE Bénédicte
IMMER Alain	DEBAILLEUL Delphine	VIEIRA Christophe
GUINDT Philippe	OGER Isabelle	WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

REUTER Olivier		
----------------	--	--

Madame DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2023 - 748 Bâtiment 42 place de la Mairie - devis pour des travaux d'étanchéité de la terrasse.

- Vu la déclaration de sinistre du 05/04/2023 pour le 42B place de la Mairie
- Vu le diagnostic de la société DG Consultant du 05/07/2023
- Vu l'expertise mandatée par GROUPAMA en date du 18/07/2023

Il a été constaté par la société DG Consultant et par l'expertise, des problèmes d'étanchéité liés à la terrasse, ainsi que l'évacuation des eaux de la terrasse (exutoire de trop petite taille)

Il a été demandé des devis d'étanchéité à trois sociétés ci-dessous :

Société	N° Devis	Date	Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.
HL ETANCHEITE	DE00002051	22/09/2023	13 333.33 €	2 666.67 €	16 000.00 €
TERRA NOVA ETANCHEITE	D03445	29/09/2023	10 365.09 €	2 073.01 €	12 438.10 €
TERRA NOVA ETANCHEITE (non isolée)	D03446	29/09/2023	7 652.14 €	1 530.42 €	9 182.56 €
ECCO CONSTRUCTIONS	2023 04 377	07/04/2023	14 734.80 €	1 473.48 €	16 208.28 €

Monsieur le Maire indique que la société ECCO CONSTRUCTIONS se retire compte tenu qu'elle faisait appel à HL ETANCHEITE.

Différents échanges concernant les moyens de résoudre le problème d'étanchéité ont été évoqués, notamment la proposition de couvrir par une toiture, la terrasse. Une fermeture des côtés permettrait d'augmenter la surface habitable de l'appartement.

Il est rappelé que l'étanchéité aura une garantie de 10 ans ;

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des devis proposés et en avoir débattu, avec 10 voix pour et 2 abstentions :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à accepter et signer le devis de la société HL Etanchéité pour un montant de **16 000,00€ TTC** (13 333,33€ HT)
- **DEMANDE** à Monsieur le Maire de faire chiffrer des travaux consistant à fermer le préau.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 17 octobre 2023

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 17/10/2023
Le Maire,